RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES ET DES SÉNÉGALAIS DE L'EXTÉRIEUR

FORUM D'EXAMEN DES MIGRATIONS INTERNATIONALES (IRMF).

PACTE MONDIAL POUR DES MIGRATIONS SÛRES, ORDONNÉES ET RÉGULIÈRES.

Nations Unies, New York, 16 au 20 Mai 2022.

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT DU SÉNÉGAL

DISCOURS DU SECRETAIRE D'ETAT,

Monsieur Moïse Diardiégane SARR

A vérifier au prononcé

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies ;

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Gouvernements ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;

Mesdames, Messieurs les Représentants de la Société Civile ;

Mesdames et Messieurs ;

Le Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en tant que premier accord intergouvernemental couvrant toutes les dimensions des migrations internationales est une innovation majeure en matière d'outil multilatéral de gouvernance de la migration.

Ce premier forum d'examen des migrations internationales nous donne l'occasion d'apprécier collectivement le chemin parcouru depuis son adoption, d'identifier les bonnes pratiques à partager et de relever les défis pour une meilleure gouvernance mondiale des migrations internationales qui mette les migrants au cœur de nos actions.

Mesdames et Messieurs,

Ces dernières années, notre pays, le Sénégal, s'est largement illustré à **Veiller à ce que les migrations soient volontaires, ordonnées et régulières**, à travers plusieurs initiatives. Il s'agit, entre autres, de la mise en place du Comité Interministériel de Lutte contre l'Émigration Irrégulière (**CILEC**) qui a permis de développer une approche globale et intégrée de la problématique migratoire au Sénégal.

Par ailleurs, la mise en place des BAOS (Bureaux d'Accueil, d'Orientation et de Suivi) dans les 14 régions du Sénégal et le lancement des fonds nationaux et régionaux constituent une véritable innovation pour créer des opportunités dans les territoires.

Ils s'emploient également à fixer les potentiels migrants, notamment les jeunes et à accompagner les initiatives de réinsertion et de réintégration des migrants de retour.

Dans la même veine, le PAISD (Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement) est un outil de référence, à la fois dans la mobilisation de notre vaillante Diaspora au service du développement des terroirs d'origine et du renforcement des liens entre notre pays et les pays d'accueil.

Cette nette amélioration de la gouvernance nationale (cumulant aspects sécuritaires et nexus migration et développement) a permis de réduire de manière drastique l'émigration irrégulière dans notre pays.

Mesdames et Messieurs,

L'épreuve de la COVID-19 nous a tous convaincus de la nécessité de **Protéger les migrant(e)s grâce à des mesures de gouvernance aux frontières fondées sur les droits humains**. Nous devons donc veiller à accorder, autant que possible, aux migrants les mêmes droits que les nationaux. C'est une question de justice sociale et d'éthique humaniste. C'est un des meilleurs moyens pour **Favoriser l'intégration des migrant(e)s et d'assurer leur contribution au développement** des pays de départ et ceux d'accueil. Ainsi, au Sénégal, aucune différenciation n'est faite entre les migrants et les nationaux en matière d'accès à la santé et à l'éducation.

C'est en luttant ensemble et sans équivoque contre toutes les formes de discrimination que nous parviendrons véritablement à **favoriser**

l'élaboration de politiques pertinentes, à garantir un débat public fondé sur des valeurs et sur l'analyse des faits, pour ainsi bâtir une coopération sincère et bénéfique en matière de migration.

Mesdames et Messieurs,

Si nous voulons gouverner autrement les migrations et relever, avec succès, les défis qui se posent devant nous, la préservation de la sacralité de la vie humaine doit être le fondement de notre action commune.

C'est ce que le Sénégal et la France ambitionnent de faire, au cours de leur co-présidence du **Forum Mondial Migration et Développement (FMMD)**, qui sera centré sur une thématique qui intègre l'impact des changements climatiques en matière de migration.

Nous invitons tous les Etats membres et les divers partenaires à se joindre à nous pour qu'une contribution remarquable puisse sanctionner la co-présidence franco-sénégalaise.

Je vous remercie de votre aimable attention.